

**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

RAPPORT ANNUEL
2014



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301, Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 Sans frais : 1-888-978-4473

Télécopieur : (514) 878-1060

Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca

www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231

Régie des rentes du Québec Numéro d'enregistrement : 38001

Infographie : b.beaudet@vl.videotron.ca

Des remerciements spéciaux

UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



Ces deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'ils ont fait et continuent de faire.

Nos remerciements à Desjardins Assurances pour leur précieux appui pour l'impression de ce document.

Table des matières

| | |
|------------------------------------|---|
| Message du comité de retraite..... | 4 |
| Message du secrétariat..... | 6 |

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2014

| | |
|---|----|
| Les actifs en croissance..... | 8 |
| Les placements du Régime..... | 9 |
| Le rendement de la caisse en 2014..... | 10 |
| La révision de la politique de placement..... | 12 |
| La situation financière estimée au 31 décembre 2014 | 15 |
| L'indexation des rentes | 15 |
| Un régime encore jeune | 16 |

LE RÉGIME EN BREF

| | |
|--|----|
| Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif..... | 17 |
| L'organigramme du RRFS-GCF | 17 |
| Les membres du comité de retraite | 18 |
| Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs | 19 |

Une année de sagesse et de prudence

L'année 2014 et le début de l'année 2015 ont été vécus sous le signe de la sagesse et de la prudence. On se souvient que l'an dernier deux modifications majeures ayant un impact sur la situation financière ont été apportées au régime : une table de mortalité plus contraignante (l'espérance de vie s'allonge) pour déterminer le taux de capitalisation et le coût de l'indexation des rentes. Notre santé financière en 2014 est toujours très bonne. Les pages suivantes la décriront : une augmentation du nombre de groupes-membres et des actifs de la caisse; une capitalisation intéressante; une réserve pour l'indexation pleine; les rendements de placement supérieurs aux attentes contenues dans l'évaluation actuarielle.

Le degré de solvabilité - indicateur inapproprié

Depuis plusieurs années, nous demandons que le degré de solvabilité ne soit plus un élément pour déterminer la bonne santé financière de notre régime puisque nos réserves pour indexation et événements futurs jouent un rôle capital de stabilisation de notre bonne santé financière. Notons que les régimes de retraite municipaux et universitaires en sont exemptés depuis 2006 et on s'attend à ce que le gouvernement annonce bientôt la suppression de cette exigence pour les régimes du secteur privé.

Notre attente pourrait prendre fin bientôt alors que la Régie des rentes du Québec a mis sur pied en juin 2015 un comité pour réviser le règlement encadrant les régimes à financement salarial comme le nôtre. Nous espérons que les travaux de ce comité retiendront minimalement nos autres principales demandes pour nous assurer d'un cadre de financement adapté aux RRFS : protéger la réserve pour indexation et préciser qu'un déficit de capitalisation surviendrait uniquement lorsque l'actif du régime est inférieur au passif en excluant la provision pour indexation future.

Avec cette incertitude liée aux nouvelles tables de mortalité applicables au calcul du degré de solvabilité attendues au cours de l'été, le comité de retraite a décidé de reporter à la fin août 2015 la décision d'effectuer une étude actuarielle ainsi que la décision d'indexer les rentes pour l'année 2014.

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE,
NOUS AVONS EU À CŒUR LE BON
FONCTIONNEMENT DU RÉGIME.**

Le degré de solvabilité, de quoi s'agit-il?

Le degré de solvabilité du Régime avoisinait 114,8 % au 31 décembre 2014 et 106,9 % au 31 mars 2015. Il mesure la capacité d'un régime à faire face à ses dettes grâce à son actif dans un contexte où le régime serait terminé. Pour le déterminer, l'actuaire doit le calculer selon une formule prescrite; la base des calculs est le rendement des obligations du gouvernement fédéral à long terme. Tout changement aux taux d'intérêt des obligations canadiennes a une forte incidence sur le degré de solvabilité. Les rendements actuels de celles-ci sont beaucoup plus bas que leur niveau historique ou le rendement attendu avec notre politique de placement. Si le taux de solvabilité était inférieur à 100 % au moment d'une évaluation actuarielle, il pourrait déclencher une cotisation d'équilibre. Cet indicateur sert aussi à calculer le montant dû à une personne participante qui quitte le Régime.

La révision de notre politique de placement

Année de prudence et d'attente, disions-nous. Année d'ajustements également. À l'automne 2014, les travaux du comité concernant la révision de notre politique de placement ont débuté et à la rencontre de mai 2015, nous y avons apporté des changements significatifs expliqués dans les pages suivantes. La bonne pratique incite à réviser la politique tous les cinq ans. Cela était d'autant plus nécessaire que les taux de rendement des obligations sont faibles et plusieurs acteurs du monde financier anticipent qu'ils le resteront. Nous avons réduit le poids des obligations dans notre portefeuille pour y entrer deux nouveaux véhicules de placement : l'immobilier et les infrastructures.

Nos critères d'adhésion

Nous avons également modifié les critères d'adhésion à notre régime. À l'origine, nous les avons calqués sur la Politique de l'action communautaire autonome. Nous recevions parfois des demandes d'adhésion qui ne correspondaient pas à nos critères. Par ailleurs, pour arriver à diminuer le poids des frais de gestion sur les cotisations courantes, nous devons poursuivre notre croissance, tout en respectant notre mission : offrir une retraite dans la dignité à des personnes qui contribuent, par leur travail, à l'amélioration des conditions de vie et de travail de leurs concitoyennes et concitoyens. Dans un premier temps, nous avons ouvert nos portes à des groupes constitués selon une charte épiscopale qui œuvrent à la transformation sociale. Leur personnel a les mêmes conditions de travail précaires que l'on

retrouve dans le communautaire. Puis, en mai 2015, nous avons accepté l'adhésion de groupes culturels possédant deux chartes (sans but lucratif et à but lucratif) et l'adhésion de fondations.

Nous avons imposé des conditions particulières pour ces trois catégories et nous aurons, comme fiduciaire, à les accepter formellement. En prévision de ces nouvelles adhésions, nous avons précisé nos règles de gouvernance : une seule personne provenant de ces 3 catégories pourra siéger au comité de retraite à titre de représentante des employeurs.

Le fonctionnement du Régime

Tout au long de l'année, nous avons eu à cœur le bon fonctionnement du Régime. Le comité exécutif et le comité de retraite se sont rencontrés régulièrement. Comme l'an dernier, le comité sur les droits de vote exercés par nos gestionnaires de fonds a scruté les comportements de nos gestionnaires canadiens et il a ajouté à ses travaux l'étude des droits de vote de nos gestionnaires à l'international.



Au printemps 2015, un nouveau comité a été mis sur pied. Il s'agit du comité d'audit qui a analysé plus spécifiquement les états financiers vérifiés. Le mandat de ce comité prendra de l'ampleur dès l'an prochain en se penchant, fort probablement, sur les mécanismes de contrôle interne.

Les membres du comité de retraite et du secrétariat ont participé à des séminaires, colloques, journées d'étude pour faire valoir la formule gagnante d'un régime à financement salarial comme le nôtre et défendre une amélioration des régimes publics de retraite. Nous avons eu une présence médiatique assez exceptionnelle. Nous vous invitons à lire l'encadré plus bas qui en fait état.

Nous avons consolidé l'équipe et nous avons créé un poste permanent à la formation qui fait suite à un poste contractuel rendu possible grâce à une subvention reçue par Relais-femmes. Ce poste permanent viendra bonifier un service aux membres déjà bon compte tenu de notre croissance.

Nous sommes fiers du travail accompli et du résultat de ce travail : votre régime de retraite va très bien.

Les membres du comité de retraite du RRFS-GCF

Quelques exemples de notre présence dans les médias et sur la place publique

- *Retraite dorée, retraite plombée.* Ce documentaire a été diffusé le 13 novembre à l'émission Grands reportages de RDI (maintenant disponible sur TOUT.tv). Lise Gervais, Michel Lizée et l'équipe de travail y ont contribué. Une large place est faite à notre Régime. Voir lien : <http://ici.tou.tv/les-grands-reportages/S2014E142>
- *L'assaut contre les retraites, discours catastrophistes, réformes réactionnaires et droit à une retraite décente,* sous la direction de Normand Baillargeon, M Éditeur, avril 2015, 167 pages. Ce livre fait suite à un colloque organisé par la revue À Babord! au printemps 2014. Il recueille 9 textes dont celui de Michel Lizée qui détaille les régimes de retraite au Québec et celui de Marie Leahy qui décrit notre Régime. À souligner un texte fort intéressant de Ruth Rose à la défense des régimes publics.
- Articles de Michel Lizée : revue Relations, Bulletin de la retraite de l'Observatoire sur la retraite, revue Droits et libertés de la Ligue des droits et libertés, Avantages.
- Présentations à différents événements dont : colloque international du CRIMT sur « Les nouvelles frontières de la citoyenneté au travail », conférence sur les clauses de disparité de traitement organisée par l'ARUC Innovations, travail et emploi de l'Université Laval, États généraux organisés par une Coalition de personnes retraitées pour une libre négociation.
- Plusieurs entrevues de Michel Lizée à RDI économie, Radio-Canada première chaîne, Radio Ville-Marie.

Pour une plus grande efficacité écologique

Toujours à l'affût d'améliorations pour le service aux membres et pour une transmission d'informations simples et de qualité, l'équipe de travail n'a pas ménagé ses efforts.

Le site d'information (regimeretraite.ca) a été revu de fonds en comble tant dans son contenu que dans l'organisation de celui-ci. À l'ouverture, on retrouve une carte interactive du Québec; en cliquant sur une région, on accède à la liste des groupes membres et leurs taux de cotisation; on peut effectuer une recherche par catégorie de groupes. Un nouvel onglet (accès aux membres) facilite la consultation de son dossier personnel. Une fois inscrite, la personne peut visualiser, outre sa bibliothèque, son historique de participation qui détaille toutes les opérations depuis le début de sa participation (cotisations passées et actuelles, le rachat de service, le transfert d'argent, etc.). Elle peut modifier son adresse, sa désignation de conjoint et de bénéficiaires. Une petite visite s'impose... D'ailleurs, nous prévoyons profiter de notre assemblée annuelle pour effectuer un tour guidé de ce nouveau site facile d'utilisation.

Des ajouts au site administratif fournissent aux administrateurs des groupes-membres une information plus claire sur les opérations faites au courant de l'année. Toutes ces améliorations ont un seul but : outiller les groupes et les personnes participantes avec une information récente de qualité. Bien sûr, le secrétariat restera toujours en soutien pour répondre à des questions plus précises, pour résoudre des problèmes, pour modifier des données inexacts ou pour vous aider à bien comprendre les

données sur le site. Nous invitons également les membres à consulter les Infolettres produites après la tenue des rencontres du comité de retraite. Une mine de renseignements...

La formation aux membres actuels et futurs représente une autre partie importante du travail de l'équipe. La tournée provinciale commencée en février 2014 s'est terminée en juin 2015. Nous aurons tenu, en 2014, 127 présentations regroupant plus de 1 500 personnes. Nous continuerons à répondre à des demandes de rencontres d'information pour adhérer au régime soit en nous déplaçant, soit en utilisant des moyens de communication électronique. Durant l'été 2015, une campagne d'information ciblera de nouvelles catégories de membres : les groupes créés par une charte épiscopale, les groupes culturels et les fondations. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les critères d'adhésion sont disponibles sur le site du Régime.

NOTRE BUT : RÉDUIRE LES FRAIS POSTAUX ET DE REPRODUCTION, SANS PAYER DES ESPACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE STOCKAGE DE DOSSIERS PAPIER. NOTRE VŒU : DEVENIR UN ACTEUR ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE.

Nos partenaires



La firme d'actuaire **PBI Conseillers en actuariat ltée** effectue une évaluation actuarielle afin de s'assurer que le niveau des cotisations et les fonds en caisse sont suffisants pour payer les rentes acquises par les personnes participantes au Régime. Elle s'occupe également, en lien étroit avec le secrétariat, de l'administration du Régime : suivre le versement des cotisations mensuelles et enregistrer les droits acquis par chaque personne.



Le gardien de valeur du Régime est **Desjardins Assurances**. Cette institution reçoit toutes les cotisations versées au Régime et confirme ensuite ces informations à la firme d'actuaire afin que chaque personne participante soit créditée correctement. Elle distribue l'argent chez les gestionnaires de portefeuille retenus par le comité de retraite, et ce, en conformité avec ses instructions et la politique de placement du Régime. Par la suite, elle leur achemine les informations pertinentes sur les performances des gestionnaires.

Le comité de retraite tient à remercier les équipes de PBI Conseillers en actuariat ltée et de Desjardins Assurances pour la grande qualité de leurs services.



Nous avons produit un guide de préparation à la retraite pour nos membres et avons expérimenté deux formations sur le sujet. Les réponses positives nous invitent à poursuivre cette offre de formation. En juin 2015, nous avons tenu une formation-pilote qui s'adresse aux administrateurs du Régime chez les groupes membres. Il est à parier qu'elle sera intégrée à notre programmation annuelle. Bref, le service de formation prend de l'ampleur.

Afin de minimiser les dépenses du secrétariat, nous avons numérisé les documents papier existants et élaboré une stratégie de mise en réseau des postes de travail. Pour devenir un secrétariat sans papier, nous poursuivons nos efforts. Ainsi, les personnes participantes ont reçu ou recevront une demande pour que nous puissions communiquer seulement par courriel et en utilisant le site intranet du site administratif du Régime. Nous respecterons leur choix. Notre but : réduire les frais postaux et de reproduction, sans payer des espaces supplémentaires pour le stockage de dossiers papier. Notre vœu : devenir un acteur écologiquement responsable.

Maria Luisa Apaza, responsable de la comptabilité
Poste 1403, marialuisa@regimeretraite.ca

Anne-Marie de la Sablonnière, responsable de la formation
Poste 1404, anne-marie@regimeretraite.ca

Marie Leahey, coordonnatrice générale
Poste 1402, marie@regimeretraite.ca

Sylvia Roy, coordonnatrice administrative
Poste 1401, sylvia@regimeretraite.ca

Michel Lizée – Prix Argent de la revue Avantages
Michel Lizée, secrétaire et membre indépendant du comité de retraite de notre Régime a été nommé comme l'une des 25 personnes récipiendaires du prix Argent de la revue Avantages. Ce prix est décerné pour la qualité de sa contribution au succès du secteur des régimes de retraite. Le texte de l'entrevue met l'accent sur la réalisation de notre Régime. Pour plus d'information, veuillez suivre le lien suivant : http://www.conseiller.ca/avantages/nouvelles/prix-argent-28771?utm_source=EmailMarketing&utm_medium=email&utm_campaign=Daily_Bulletin

Félicitations Michel! Bonne lecture!

La situation financière du Régime au 31 décembre 2014

Les actifs en croissance

Notre Régime reste encore jeune. Les nouvelles cotisations versées par les personnes participantes et par les employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif au Régime; les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi contribuent pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2014

| Actif disponible au début : | | 21 446 511 \$ | |
|--|---------------------|--|---------------------|
| Augmentation de l'actif | | Diminution de l'actif | |
| Cotisations patronales | 3 229 774 \$ | <u>Frais d'administration</u> | |
| Cotisations salariales régulières | 2 376 173 \$ | Salaires et charges sociales | 248 087 \$ |
| Cotisations salariales volontaires | 311 894 \$ | Honoraires | 227 716 \$ |
| Rachats - employés | 539 847 \$ | Dépenses de bureau | 58 552 \$ |
| Rachats – employeurs | 150 794 \$ | Déplacements et représentation | 18 334 \$ |
| | 6 608 482 \$ | Frais d'enregistrement | 35 877 \$ |
| Revenus de placements | 2 184 777 \$ | Formation | 18 365 \$ |
| | | Assurances | 7 169 \$ |
| | | Frais d'administration | 614 100 \$ |
| | | <i>Moins subventions et autres revenus</i> | (75 222 \$) |
| | | Frais d'administration - total | 538 878 \$ |
| | | Frais bancaires | 929 \$ |
| | | Frais de gestion des placements | 7 000 \$ |
| | | | 546 807 \$ |
| | | Rentes | 28 039 \$ |
| | | Remboursements | 521 291 \$ |
| | | Transferts à d'autres régimes | 198 374 \$ |
| | 8 793 259 \$ | | 1 294 511 \$ |
| Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice : | | 28 945 259 \$ | |

En 2013, la caisse de retraite a assumé l'ensemble des frais d'administration du Régime, exception faite d'une subvention de Centraide reçue par Relais-femmes qui a permis d'absorber quelques dépenses d'administration liées à des activités de formation auprès de groupes financés par Centraide du Grand Montréal. Nous avons toutefois bénéficié au début 2014 d'une subvention du SACAIS remise

à Relais-femmes pour démarrer une tournée d'information sur le Régime de retraite dont l'essentiel s'est déroulé en 2014; il s'agit d'une année charnière avec l'arrivée des régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER). Le graphique qui suit permet de comprendre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen :

Graphique 1 – Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2008 à 2014

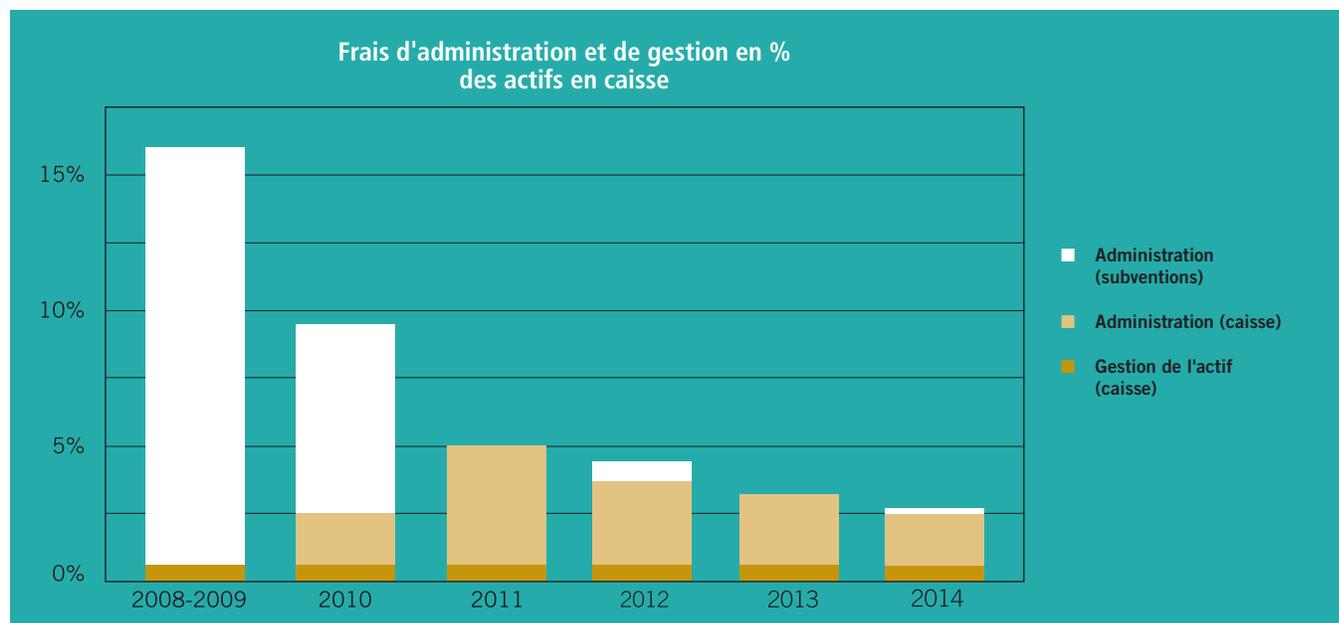


Tableau 2 – Frais payés à même la caisse (%)

| 2012 | 2013 | 2014 |
|--------|--------|--------|
| 3,65 % | 3,41 % | 2,72 % |

Ce graphique permet de constater une baisse progressive du pourcentage des frais d'administration et de gestion au fil des ans par rapport aux actifs. Lors des deux premiers exercices financiers, la subvention de démarrage versée à Relais-Femmes par le SACAIS a absorbé la totalité ou la majorité des frais d'administration (partie blanche dans le graphique). Depuis 2011, nos frais d'administration et de gestion payés à même la caisse diminuent progressivement, comme l'indique le tableau 2. La partie blanche de 2012 à 2014 reflète des dépenses de formation qui ont été payées à même des subventions. Avec la croissance des actifs, nous nous dirigeons lentement, mais sûrement vers une baisse des frais d'administration et de gestion tout en maintenant une qualité élevée de service pour nos membres.

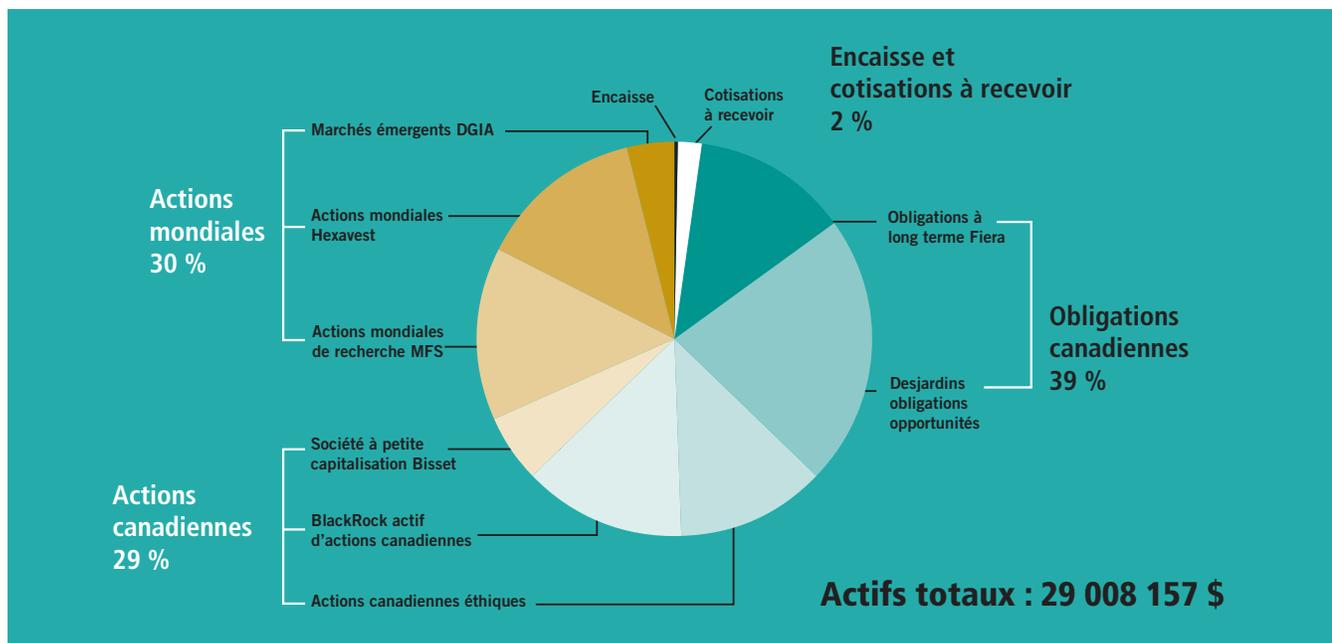
La clé pour l'avenir demeure l'augmentation rapide des adhésions et des actifs du Régime afin que les frais d'administration et de gestion représentent moins de 2 % de l'actif. Il nous faudra patienter, mais nous allons y arriver!

Les placements du Régime

Nous vous avons déjà fait part dans le rapport annuel 2013 d'un changement apporté à notre structure de gestion en mai 2014 : nous avons remplacé un fonds obligataire moins performant par le Fonds Desjardins obligations opportunité.

Au 31 décembre 2014, les actifs du Régime étaient investis dans les fonds suivants :

Graphique 2 – Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2014

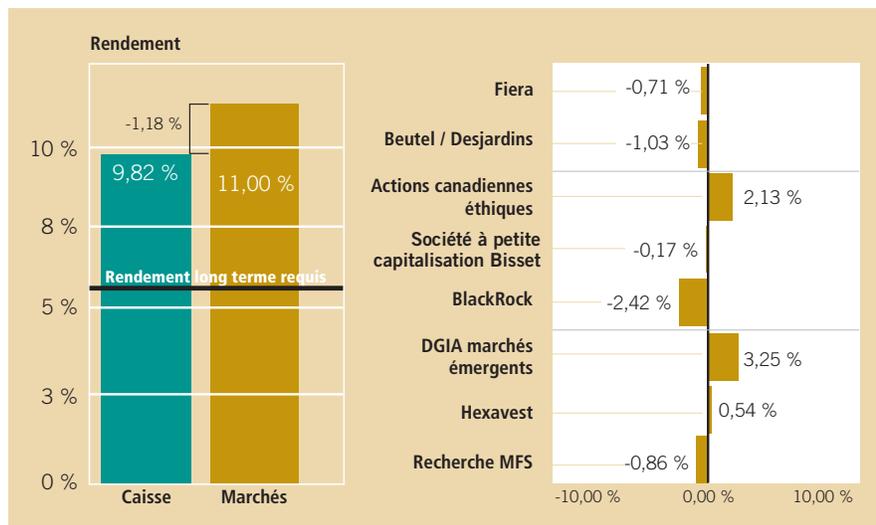


Les états financiers du Régime au 31 décembre 2014, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays et avec un grand éventail d'échéances (obligations). Nous respectons le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Rappelons que tous nos capitaux se retrouvent dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plate-forme de Desjardins Assurances. Celui-ci a, directement et par l'entremise de gardiens de valeurs, le mandat de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants dans les fonds et qu'aucune main ne peut toucher à la caisse.

Le rendement de la caisse en 2014

La caisse a réalisé en 2014 un rendement brut de 9,82 %. Ce rendement est nettement supérieur à celui attendu à long terme par l'actuaire pour financer les rentes, soit 5,5 %. Par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, nos gestionnaires ont, dans l'ensemble, fait moins bien (1,18 % sous les marchés atteignant 11 %). Le graphique 3 illustre que certains gestionnaires surpassent les marchés tandis que d'autres sous-performent.

Graphique 3 – Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014



Cette sous-performance s'explique d'abord par la mauvaise performance de BlackRock en actions canadiennes ainsi que la sous-performance des deux gestionnaires en obligation Univers (Beutel Goodman, remplacé en mai par Desjardins Obligations). Quelques gestionnaires ont ajouté plus de valeur que les marchés : le fonds d'actions canadiennes Éthique, le fonds d'actions de marchés émergents DGIA et le fonds d'actions mondiales Hexavest.

Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle.

Tableau 3 – Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2010 à 2014

| | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 |
|----------------------------------|---------|---------|---------|--------|---------|
| Caisse | 9,82 % | 14,24 % | 7,60 % | 2,04 % | 9,67 % |
| Portefeuille de référence | 11,00 % | 11,21 % | 7,95 % | 1,63 % | 10,81 % |
| Valeur ajoutée | -1,18 % | 3,02 % | -0,35 % | 0,41 % | -1,14 % |

Depuis sa création en octobre 2008, le Régime a réalisé un rendement annualisé de 10,48 %, soit 5 % de plus que le rendement à long terme attendu par l'actuaire et 1,12 % de plus que les marchés comparables. Tous les gestionnaires du Régime, sauf Hexavest, ont ajouté une valeur plus grande que les marchés depuis le début de leur mandat respectif.



La révision de la politique de placement

Après 7 ans d'opérations, le temps était venu de réviser notre politique de placement. L'opération a commencé à la fin 2014 pour se terminer en mai 2015. Une caisse de retraite doit, périodiquement, s'assurer que sa politique de placement tient compte de l'environnement financier et des perspectives des marchés afin de maintenir une cotisation stable et atteindre les objectifs de versements des rentes promises.

Viser des placements responsables respectant les valeurs du communautaire

Le comité de retraite a souhaité préciser sa vision d'une approche de placements socialement responsables qui respecte les valeurs du communautaire. Nous sommes conscients de la tension continue entre nos investissements dans des marchés financiers parfois aux antipodes des valeurs du communautaire et l'assurance du versement des rentes promises avec le maintien d'une cotisation stable. Notre vision permet, lors de choix comparables au plan financier, de privilégier l'option la plus en ligne avec nos valeurs.



En raison de son importance, voici un extrait de la nouvelle politique de placement telle qu'adoptée par le comité de retraite :

« Les travailleurs et travailleuses du communautaire nous ont confié leurs épargnes afin que nous les fassions fructifier en vue de leur verser les rentes de retraite promises et ainsi leur assurer une retraite digne et sécuritaire. Il s'agit là de notre responsabilité fiduciaire première; elle doit avoir priorité sur toute autre considération.

Depuis le démarrage du Régime, les membres du Régime nous ont indiqué très clairement qu'ils souhaitent que nos placements tiennent compte des valeurs du communautaire et que ce régime se distingue donc par une approche de placements responsables. Ceci implique que, dans la mesure de nos moyens, nous devons privilégier les placements qui entre autres :

- Respectent les droits humains et le droit à l'égalité des hommes et des femmes;
- Respectent les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses, dont le droit d'association, le droit de négociation et l'égalité hommes-femmes sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement;
- Contribuent à la création et au maintien d'emplois viables et de qualité, ici et dans le Sud;
- Contribuent au développement de nos communautés en matière d'emplois viables, d'infrastructures sociales ou de logement abordable;
- Respectent les droits des Autochtones, notamment celui au consentement éclairé lors des projets miniers ou forestiers qui veulent s'implanter dans leurs territoires traditionnels;
- Respectent le droit des enfants à l'éducation et n'ont pas recours au travail des enfants;
- N'aggravent pas le réchauffement climatique et ne contaminent pas l'eau, l'air ou la terre;
- Contribuent à un environnement plus sain et soutenable;
- Contribuent au développement soutenable des communautés dans lesquelles des investissements ont été faits;
- Ne cherchent pas à contourner les législations nationales et paient leur part des impôts pour assurer des services publics de qualité;
- Se dotent de normes de gouvernance adéquate et des politiques de rémunération des dirigeants raisonnables. »

En pratique, nos options sont limitées dans la mesure où nos choix se bornent aux fonds de placement offerts sur la plate-forme de Desjardins Assurances. Lorsque nous examinons les possibilités d'investissement, nous apportons une attention particulière aux fonds socialement responsables pour les retenir s'ils ont une performance financière comparable, tel le fonds d'actions canadiennes Éthique. Nous avons fait part à Desjardins Assurances de notre intérêt à examiner toutes les options socialement responsables ajoutées à leur offre. De plus, nous révisons annuellement les votes exercés par nos gestionnaires d'action pour déterminer leur respect des critères socialement responsables : un de nos gestionnaires, BlackRock, reste problématique tandis que les autres obtiennent des résultats honorables. Aussi, nous participons régulièrement à des activités de formation sur les placements responsables afin d'élargir nos options et nos connaissances.

Deux nouveaux fonds, l'immobilier et les infrastructures, pour augmenter le rendement attendu sans augmenter le risque indûment

Le comité de retraite, en s'appuyant sur des prévisions d'un certain nombre d'experts et d'institutions financières, arrive à deux conclusions majeures :

- Les taux d'intérêt actuels devraient rester très bas pour un certain temps pour éventuellement augmenter; cette hypothèse se traduira par un impact négatif sur les rendements obligataires qui représentent actuellement 40 % de la caisse. Ce rendement se situe bien en dessous de celui de 5,5 % requis à long terme pour financer les rentes promises;
- En raison de la croissance économique plus lente, les actions (60 % de la caisse) devraient connaître des rendements plus modestes que par le passé, avec beaucoup de volatilité. Elles ne compenseraient pas les rendements plus faibles en obligations, ce qui rend difficile l'atteinte du rendement requis de 5,5 %.

Conclusion du comité : ne rien faire et se fermer les yeux en espérant que tout ira bien est illusoire. Il faut apporter des changements à la politique de placement. Cependant, augmenter le poids des actions n'est probablement pas indiqué puisque l'augmentation du rendement attendu s'accompagnerait d'une hausse marquée du risque.

Le comité de retraite a alors examiné d'autres classes d'actifs à rendement plus élevé que les obligations, qui n'augmentent pas indûment le risque de la caisse, qui ne suivent pas nécessairement les hauts et les bas des marchés boursiers, qui protègent mieux le capital dans les périodes de baisse de marchés boursiers. Deux classes d'actifs ont été sélectionnées : l'immobilier et les infrastructures. Le comité de retraite a donc décidé de déplacer 10 % de la caisse de retraite actuellement en obligations vers deux nouveaux fonds, dont un est plus complexe à gérer et moins liquide.

7 % de la caisse sera investi dans un fonds immobilier géré par **Fiera Immobilier**, un gestionnaire de Montréal. Ce fonds vise un revenu stable autour de 5 à 7 %. Il détient des bureaux, des commerces de détail, de l'industriel léger et des logements locatifs (de grands complexes), dans les principaux centres urbains du Canada, à l'Est comme à l'Ouest. Ce fonds se particularise par le fait qu'on ne peut y entrer ou sortir qu'aux trois mois; il y a à ce moment-ci une file d'attente d'investisseurs de 6 à 9 mois. Dans les 10 dernières années, ce fonds a réalisé un rendement annualisé brut de 10,95 % et une faible corrélation avec les marchés boursiers; il a obtenu un rendement positif intéressant dans les années 2008 et 2011 alors que le marché boursier canadien a baissé. Une protection intéressante!

L'autre 3 % de la caisse, qui devait aller dans des investissements en infrastructures, a donné lieu à de bonnes discussions en comité de retraite. En effet, les infrastructures désignent un ensemble d'investissements à long terme dans des actifs qui procure un rendement annuel régulier : fermes solaires, biomasse, hydro-électricité, parc d'éoliennes et facilités de transmission et de distribution, routes et ponts à péage, transport par rail, transport léger sur rail, terminaux d'entreposage de produits liquides, partenariats public-privé (PPP) dans des hôpitaux, des écoles, des universités, des prisons, des palais de justice, des casinos, des réseaux d'aqueducs et de traitement des eaux usées.

Les membres du comité de retraite se sont déclarés mal à l'aise que notre caisse de retraite devienne propriétaire, par exemple, d'un PPP dans un hôpital ou une école; cela constitue une forme de privatisation d'un service public, en contradiction même avec les valeurs du communautaire. De plus, ces PPP finissent par coûter beaucoup plus cher que le financement traditionnel gouvernemental; ils représentent un risque politique et financier important surtout lorsque les citoyens comprendront qu'ils ont été floués par ces contrats d'une durée de 20 à 30 ans. Ne pouvant sélectionner le type d'infrastructure à financer, le comité a refusé d'investir dans un fonds direct en infrastructures. Afin de bénéficier de la stabilité de rendement de ce secteur, les membres du comité ont décidé d'investir dans le **fonds DSF BlackRock® indiciel en infrastructures mondiales**; il s'agit d'un fonds qui investit dans des actions de firmes mondiales qui agissent comme investisseurs ou opérateurs dans les infrastructures. Nous détenons déjà, mais dans une proportion nettement moindre, des actions de ces firmes dans nos portefeuilles d'actions canadiennes ou internationales. Le comité de retraite a estimé que ce serait là un moindre mal puisque nous aurions une exposition aux infrastructures, mais sans nous retrouver en conflit d'intérêts en devenant « propriétaires » d'un hôpital ou d'une école privatisée, ou encore d'un pipeline.

Une fois complété l'investissement progressif dans le Fonds Fiera immobilier, ces décisions modifieront ultimement notre politique de placement; nous espérons de meilleures probabilités d'obtention du rendement requis à long terme (5,5 %) sans augmenter indûment le risque total de la caisse. Les 2 nouveaux fonds sont soulignés dans le tableau 4.



Tableau 4 : Politique de placement et structure de gestion avec le placement au Fonds Immobilier Fiera complété

| Classe d'actifs | Indice de référence et % du portefeuille | Structure de gestion Fonds |
|--------------------------------|---|---|
| Obligations canadiennes | 10 % - FTSE TMX Canada Long terme 20 % - FTSE TMX Canada Univers | Fiera Obligations long terme (10 %) Fonds Desjardins obligations opportunités (20 %) |
| Actions canadiennes | 22,5 % - S&P/TSX plafonné 7,5 % - S&P/TSX petites capitalisations | BlackRock actif actions canadiennes (12.5 %) Fonds d'actions canadiennes Éthique (12.5 %) Fonds de sociétés à petite capitalisation Bisset (5 %) |
| Actions mondiales | 13 % - MSCI Monde tous les pays 13 % - MSCI Monde 4 % - MSCI Marchés émergents free net 3 % - Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Index | Actions mondiales de recherche MFS (13 %) Actions mondiales Hexavest (13 %) Fonds de marchés émergents DGIA (4 %) <u>Fonds DSF BlackRock® indiciel infrastructures mondiales (3 %)</u> |
| Immobilier | 7 % - Indice des fonds communs IPD Canada | <u>Fonds Fiera Core Immobilier (7 %)</u> |

On remarquera que 54 % de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec. Nous portons une attention à cet aspect chaque fois que nous embauchons un nouveau gestionnaire tout en tenant compte de la performance financière, de la gestion du risque, de l'organisation de la firme, de son approche en placements responsables et des frais exigés.

Les taux d'intérêt crédités sur les cotisations volontaires

Sur la base des rendements obtenus, en y déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime :

Tableau 5 – Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

| Année | Taux d'intérêt |
|-------|----------------|
| 2008* | 5,59 % |
| 2009 | 17,76 % |
| 2010 | 6,38 % |
| 2011 | -3,83 % |
| 2012 | 3,41 % |
| 2013 | 10,81 % |
| 2014 | 7,70 % |

*La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.



La situation financière estimée au 31 décembre 2014

Le comité de retraite a réalisé sa dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 et la prochaine est exigible pour le 31 décembre 2016. Au moment d'écrire ces lignes, il n'a pas encore décidé de réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Comme l'indiquent les chiffres plus bas, la capitalisation du régime est très bonne et nous avons les moyens d'indexer l'année 2014. Notons que l'indexation est possible seulement lors d'une évaluation actuarielle.

La solvabilité du Régime demeure supérieure à 100 % (117 % en décembre 2014 et 107 % en mars 2015); elle varie beaucoup entre les trimestres. Des discussions sont en cours avec la Régie des rentes pour retirer cette mesure de financement. Devant cette incertitude, pourquoi réaliser une évaluation actuarielle, sachant les frais élevés de celle-ci alors que l'on pourrait utiliser cet argent pour améliorer le service aux membres? Dans l'éventualité du retrait du taux de solvabilité, le comité pourrait décider, d'ici septembre, d'effectuer l'évaluation et d'étudier la possibilité de verser, dès cette année, l'indexation. Sinon, nous attendrons en 2016.

Sans évaluation actuarielle, nos actuaires ont produit, comme tous les trimestres, une estimation de la situation financière au 31 décembre 2014 en projetant les données du 31 décembre 2013; ces données apparaissent à la note 8 des états financiers 2014. Cette estimation démontre la bonne situation financière du Régime, avec un taux de capitalisation de 171 %.

L'indexation des rentes

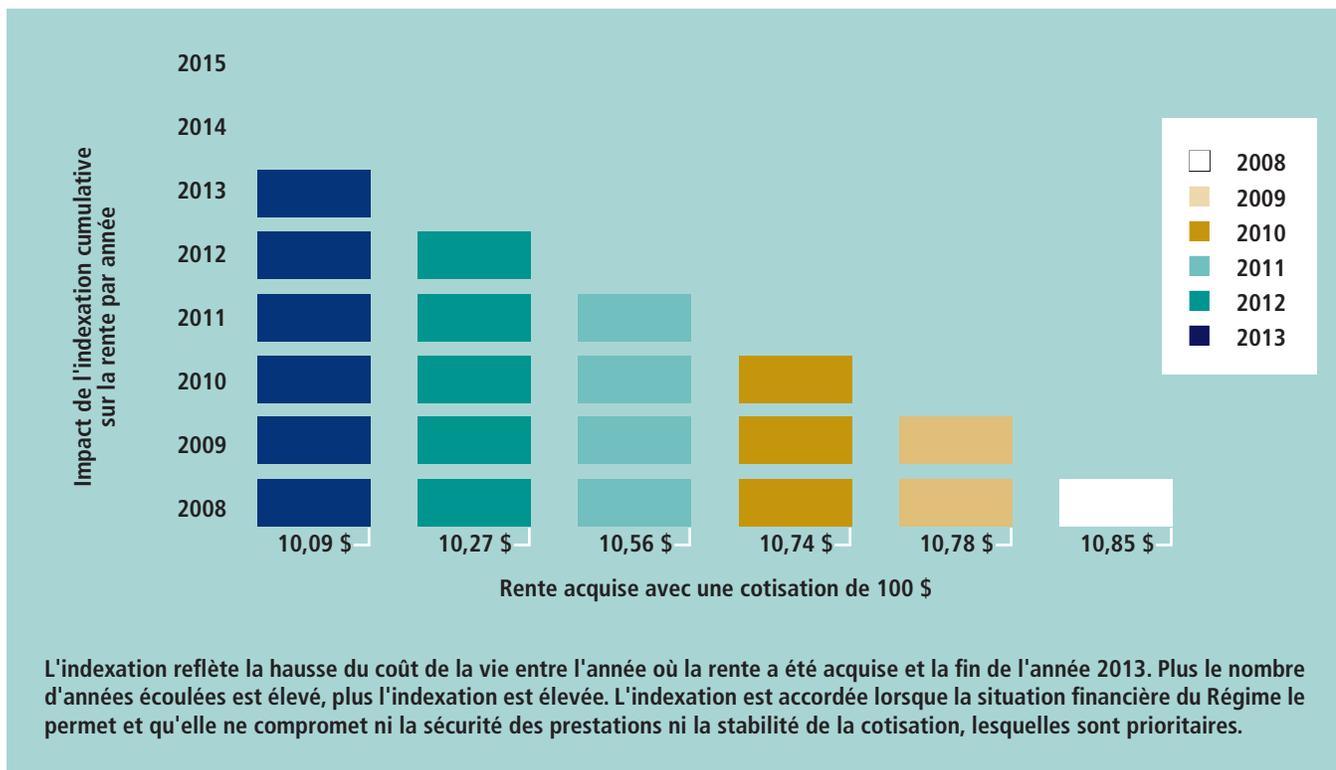
Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la fin 2013, comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 6 – Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

| Année | Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année | Indexation effective au mois de juillet | Pour les rentes et rachats acquis en... | Valeur de la rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$ |
|-----------|--|---|---|---|
| 2008* | 0,62 % | 2011 | 2008 | 10,85 \$ |
| 2009 | 0,4 % | 2011 | 2008 et 2009 | 10,78 \$ |
| 2010 | 1,7 % | 2011 | 2008 à 2010 | 10,74 \$ |
| 2011 | 2,8 % | 2014 | 2008 à 2011 | 10,56 \$ |
| 2012 | 1,8 % | 2014 | 2008 à 2012 | 10,27 \$ |
| 2013 | 0,9 % | 2014 | 2008 à 2013 | 10,09 \$ |
| 2014 | 1,8 % | | | 10,00 \$ |
| 2015 et + | | | | 10,00 \$ |

*Inflation pour la période de 3 mois seulement (octobre à décembre). L'inflation totale pour 2008 s'élevait à 2,5 %.

Graphique 4 - Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



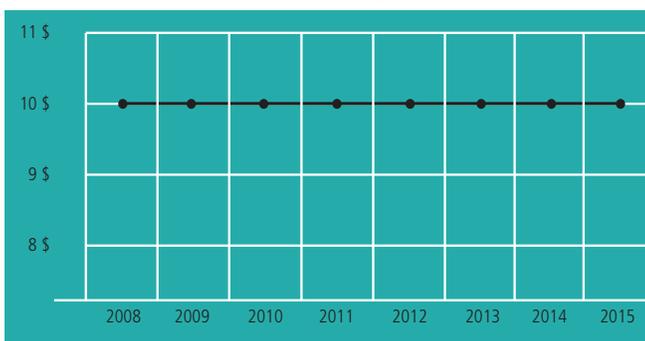
L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2013 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

Un régime encore jeune

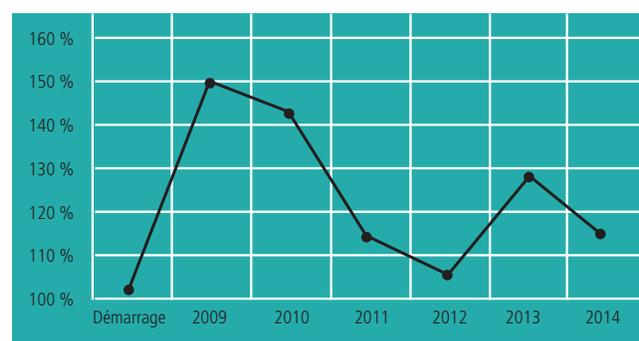
Notre régime a un peu plus de 6 ans d'existence. Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis son début.

Graphiques 5 et 6 – Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite

Rente achetée avec une cotisation régulière de 100 \$



Taux de solvabilité au 31 décembre



Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

LES 7 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2014

10 et 11 février, 1^{er} avril, 8 et 9 mai, 9 juin, 16 juillet, 25 septembre et 1^{er} et 2 décembre

LES PRÉSENCES

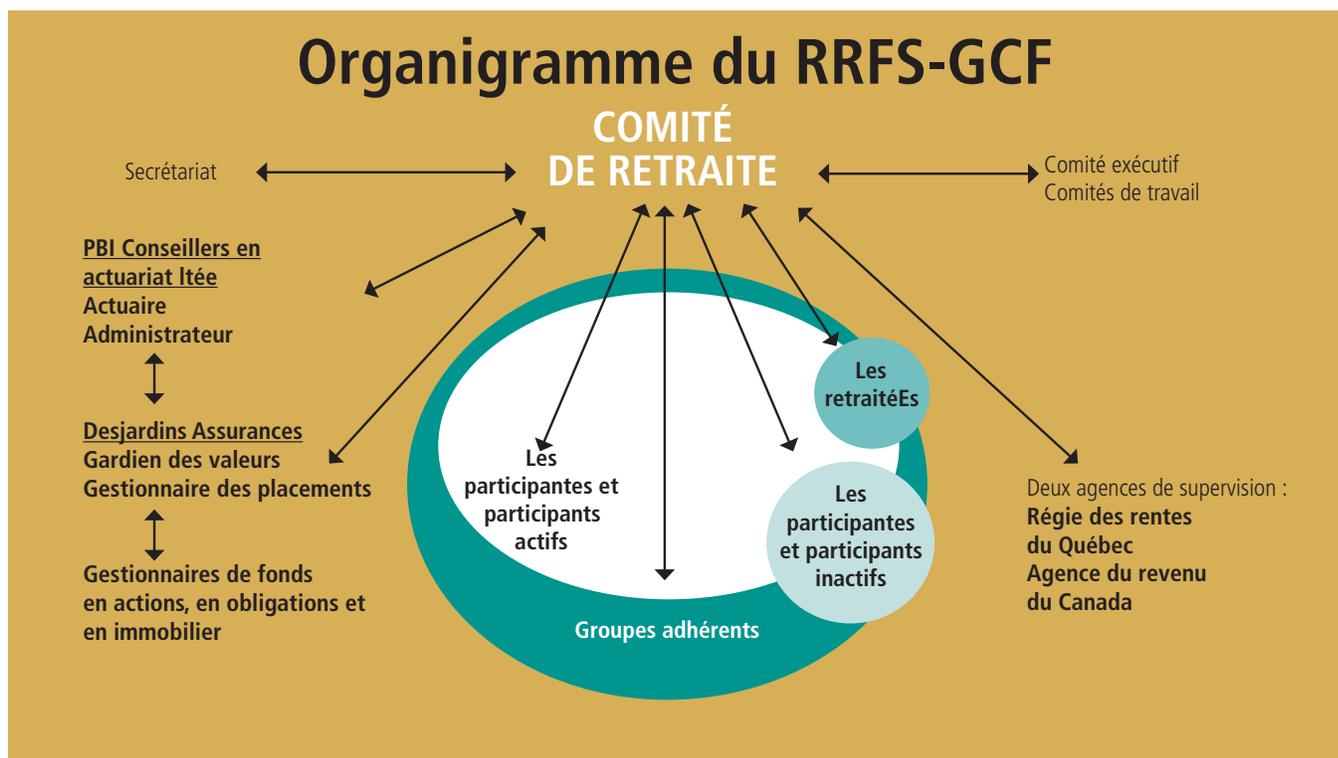
| | | | |
|---|-----------|---|-----------|
| Régis Audet..... | 4 sur 7 | Nathalie Lachance | 7 sur 7 |
| Céline Béland | 7 sur 7 | Sylvain Lagacé (mandat terminé le 2 octobre 2014) | 6 sur 6 |
| Denise Carbonneau (mandat du 10 février au 2 octobre)..... | 2,5 sur 4 | Michel Lizée | 7 sur 7 |
| Denise Côté (élue pour la première fois le 2 octobre 2014)..... | 1 sur 1 | Steve Marcoux | 5 sur 7 |
| Lise Gervais..... | 6,5 sur 7 | Pierre Riley..... | 6,5 sur 7 |
| Charles Guindon | 3,5 sur 5 | Nathalie Roberge | 6 sur 7 |
| Bouchra Klaoua..... | 7 sur 7 | François Vermette..... | 5 sur 7 |

LES 5 RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2014

17 janvier, 3 février, 21 février, 8 juillet et 17 novembre

LES PRÉSENCES

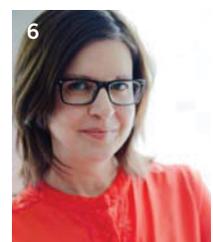
| | | | |
|---|---------|---|---------|
| Lise Gervais..... | 5 sur 5 | Pierre Riley | 5 sur 5 |
| Sylvain Lagacé (mandat terminé le 2 octobre 2014) | 3 sur 4 | Nathalie Roberge (élue le 1 ^{er} décembre 2014)..... | 0 sur 0 |
| Michel Lizée..... | 5 sur 5 | | |



Les membres du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 sans droit de vote)

1. Régis AudetCentre d'action bénévole de Saint-Alphonse Nouvelle (Maria)
2. Bouchra KlaouaCarrefour Jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal-Nord)
3. Nathalie LachanceCarrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
4. Nathalie RobergeCentre d'action bénévole de Granby
5. François Vermette.....Chantier de l'économie sociale (Montréal)
6. Patricia Gagné (sdv) ¹Table de concertation en violence conjugale de Montréal



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 sans droit de vote)

1. Pierre Riley.....Droits acquis à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
2. Charles Guindon (sdv)Droits acquis au Chantier de l'économie sociale (Montréal)



Membres représentant les groupes (4)

1. Céline Béland.....Ressources-Naissances (Lévis)
2. Denise CôtéMaison l'Aid'Elle (Gaspé)
3. Lise GervaisRelais-femmes (Montréal)
4. Steve MarcouxCommun accord, organisme de justice alternative (Drummondville)



Membre indépendant (1)

- Michel LizéeRetraité - Service aux collectivités UQAM (Montréal)



1 Nommée le 9 février 2015 par le comité de retraite
2 Crédit photos © Marie-Andrée Boivin pour 5 des 13 photos.

Le profil des groupes adhérents, des participantEs et des retraitéEs

GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2014

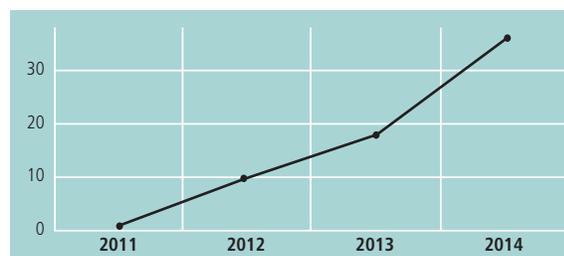
| | |
|---|--|
| GROUPES ADHÉRENTS | 519 (559 en juin 2015) |
| RÉGION | Les 17 régions administratives du Québec |
| TAILLE..... | 1 à 80 salariéEs |
| TAILLE MOYENNE..... | 9 salariéEs par groupe |
| SECTEURS..... | Plus de 20 secteurs : les groupes communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et les OBNL en culture |
| TAUX MOYEN DE LA COTISATION PATRONALE | 2,8 % |

PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2014

| | |
|--|------------------------------------|
| PARTICIPANT-E-S..... | 4 487 (plus de 4 931 en juin 2015) |
| ÂGE MOYEN DES ACTIFS ET INACTIFS | 42,5 ans |
| ÂGE MOYEN DES ACTIFS..... | 43,5 ans |
| SEXE..... | 86 % femmes, 14 % hommes |
| SALAIRE DE BASE MOYEN..... | 33 900 \$ |
| TAUX MOYEN DE LA COTISATION SALARIALE..... | 2,1 % |

RETRAITÉ-E-S * AU 31 DÉCEMBRE 2014

Nombre de personnes retraitées au 31 décembre 2014



* Le terme « retraitéEs » comprend également les bénéficiaires qui sont des conjoints survivants.

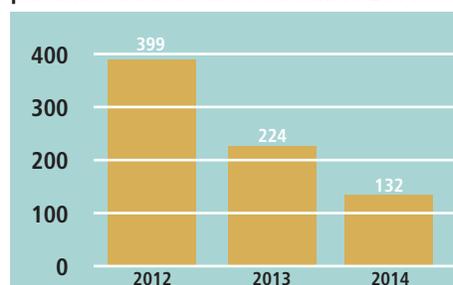
TOTAL DES RETRAITÉ-E-S 34 (37 en juin 2015)

SEXE 23 femmes
11 hommes

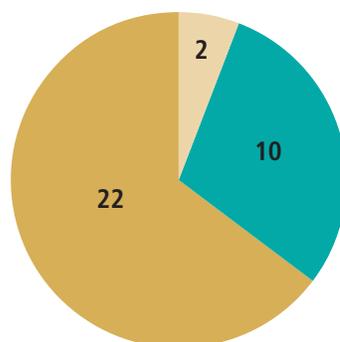
RENTE ANNUELLE MOYENNE 1 175 \$

La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres touchent les adhésions tardives, le nombre d'années cotisées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.

Ratio du nombre de participants par personne retraitée au 31 décembre 2014



Ventilation des retraitéEs par groupe d'âge au 31 décembre 2014



60 à 64 ans
65 à 69 ans
70 à 74 ans
Moyenne : 68 ans

L'INNOVATION AU SERVICE DES GENS

Pour votre régime de retraite à prestations déterminées, vous méritez les toutes dernières avancées technologiques. De la technologie mobile intuitive aux solutions d'éducation flexibles, nous encourageons la littératie financière.

Mais nous allons au-delà de l'innovation et des technologies. Nous aidons les gens à améliorer un élément essentiel de leur vie: la planification de leur retraite.

desjardinsassurancevie.com

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir